

<b>Zeitschrift:</b>	Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
<b>Band:</b>	112 (1998)
<b>Heft:</b>	1
 <b>Artikel:</b>	Témoins héraldiques de l'ancienne léproserie de Bourguillon
<b>Autor:</b>	Dubas, Jean
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-745642">https://doi.org/10.5169/seals-745642</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Témoins héraldiques de l'ancienne léproserie de Bourguillon

JEAN DUBAS

## Introduction

Il existe sur le territoire de la ville de Fribourg un hameau célèbre pour son sanctuaire marial, mais peu connu pour sa fonction hospitalière durant les siècles passés.

Comme toutes les villes du Moyen Âge en Europe, Fribourg, fondée en 1157 par Berchtold IV de Zähringen, disposait de plusieurs établissements destinés à secourir les malades, les pauvres et les voyageurs.

Dès 1250, les bourgeois avaient établi, proche de l'entrée de la ville, un hôpital capable d'héberger tous les misérables en difficulté. La maison portait le nom d'«Hôpital des pauvres malades de la bienheureuse Vierge Marie». Les traitements y étaient très sommaires et correspondaient aux connaissances médicales de l'époque: avant tout: logement et nourriture; soins rudimentaires sous forme de saignées, purges, ventouses et potions «magiques» et bains. Le plus important était le soin des âmes en vue d'atteindre la vie éternelle dans les meilleures conditions. D'où, la recommandation répétée par l'Église de Rome, de pratiquer les sept œuvres de Charité, destinée à la fois à tous les chrétiens laïques et aux clergés séculier et régulier. Aussi, on ne manquait pas d'établir un lieu de culte réservé aux prébendiers et à leurs familles. Ainsi, grâce à ces aides tant matérielles que spirituelles, le passage de vie à trépas pouvait se dérouler dans les meilleures conditions pour les malades et pour les survivants: le paradis devenait accessible à chacun, grâce aux indulgences gagnées par ces «bonnes œuvres»!

Les voyageurs et les pèlerins en mal de logement étaient de leur côté reçus, mais seulement pour un temps limité, dans les nombreux hospices bâtis en ville: du Mont-Joux, de Saint-Jean, de Saint-Jacques ou des diverses Abbayes de la cité.

Quant aux autres malades, jugés atteints de maladies contagieuses ou incurables, tant les ordonnances médicales que les décisions épiscopales obligeaient les Autorités à isoler à tout jamais les malheureuses victimes des épidémies. Elles devaient quitter leurs maisons et

leurs familles. Après un examen probatoire officiel, le patient livré à un chirurgien, en présence d'un représentant de l'autorité, à Fribourg, sans un délégué épiscopal, était déclaré «maunet» et séparé du monde des vivants. Après une cérémonie d'allure funèbre, le condamné à la claustration définitive devait se rendre dans une des ladreries du pays. Cette maison se trouvait, pour la ville de Fribourg, hors les murs, dans un lieu retiré: à Bourguillon, à distance des murs de la ville, au sommet d'une falaise dominant un méandre de la Sarine (fig. 1). C'est là que, riches ou pauvres, les lépreux attendaient une vie meilleure loin de «cette vallée de larmes» décrite dans la Bible!

Heureusement, la ville n'abandonnait pas totalement ces misérables, soumis aux durs préceptes des médicastres de l'époque. Fribourg, comme d'autres villes, avait édifié pour ses malheureux une «Bonne Maison» capable de les recevoir: la nourriture et le vêtement y étaient accordés, avec ou sans promesse de participation en fin de vie! Ils recevaient également quelques soins, en particulier force bains et breuvages plus ou moins «magiques». Mais surtout, les secours religieux y étaient généreusement dispensés. La maison disposait d'un local de culte avec une image de la Vierge Marie, «secours des chrétiens et consolatrice des affligés». Un chapelain qui, au début, était le curé de la paroisse dont relevait Bourguillon, venait souvent du village de Tavel (Tafers) réconforter ces morts vivants. Devant le développement de l'épidémie de lèpre ou d'affections analogues mal connues, la léproserie disposa après quelques années d'un lieu de culte séparé, dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle. Après une longue période d'hostilité entre Fribourg et Berne, les campagnes autour de la ville furent dévastées. La «Bonne Maison» de Bourguillon tombant en ruine avec sa chapelle, la Bourgeoisie décida de reconstruire tout le complexe. C'est ainsi qu'en 1446, après les derniers conflits dévastateurs, la chapelle fut rebâtie dans les formes gothiques du temps. Le chœur de cet édifice est toujours en place, tandis que sa nef a été transformée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

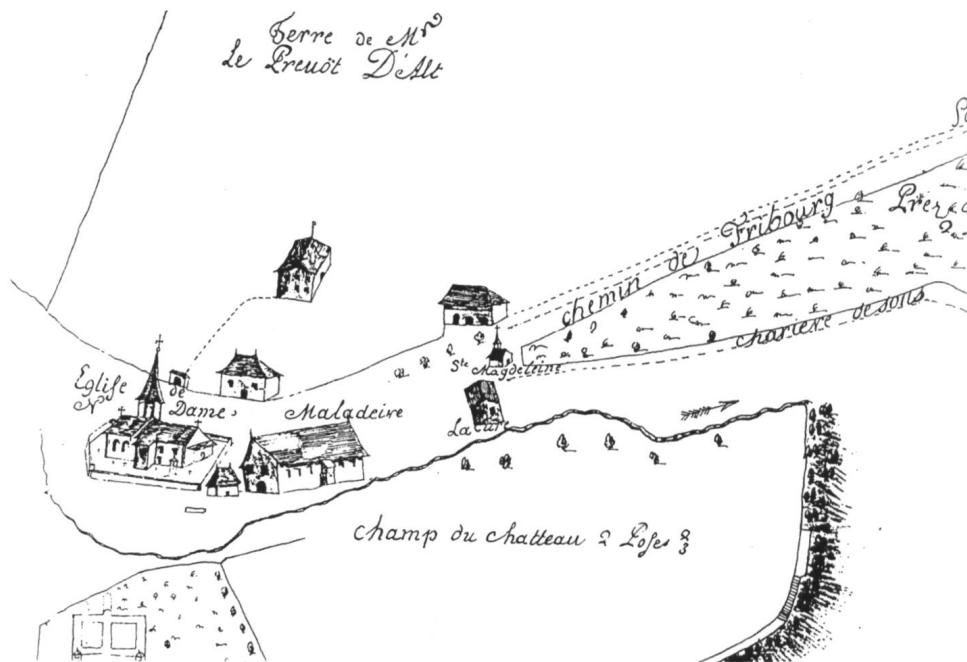


Fig. 1  
Bourguillon  
en 1715,  
selon le «plan»  
de Pierre Sevin.

Au moment de la Contre-Réforme, saint Pierre Canisius, envoyé à Fribourg pour maintenir la religion catholique romaine, utilisa Bourguillon pour en faire un lieu de dévotion et de pèlerinage consacré quasi exclusivement au culte marial. Les lépreux se faisant heureusement rares à l'époque, ce lieu de souffrance devint ainsi un oasis de prière et de réconfort. Grâce à la confiance retrouvée dans les secours de la religion, des dons nombreux, tant en nature qu'en argent, vinrent enrichir la chapelle de nouveaux trésors religieux et artistiques. La cure bénéficia également de la générosité des bourgeois et des pèlerins fidèles à Notre Dame de la Visitation.

Quand la lèpre disparut du pays, la «Bonne Maison» fut destinée à héberger les impotents et les patients estimés incurables. Finalement, devant le mauvais état de l'établissement, la léproserie-hospice fut vendue. A sa place fut élevé un hôtel dit «des trois Tours», destiné aux dévots aussi bien qu'aux promeneurs de toutes catégories!

Les bâtiments appartenant à la Bourgeoisie de Fribourg, à savoir la chapelle et la cure, sont régulièrement entretenus et mis à la disposition des pèlerins et des habitants d'un nouveau quartier de la ville.

Au cours des dernières rénovations, on a découvert et mis en valeur une série d'éléments artistiques, certains relevant plus particulièrement de la science héraldique. Il est possible de les admirer aujourd'hui dans les différents

locaux remis en état. Rénovations: chapelle en 1984, cure en 1992 et cellier-grenier en 1996, par le châtelain voisin.

C'est de ces témoins héraldiques que nous allons parler maintenant. Leur présence à travers les siècles a permis de mieux comprendre les habitudes de nos prédecesseurs et de rétablir quelques événements peu ou mal connus.

Nous allons décrire ces témoins héraldiques en abordant les lieux où ils sont conservés.

Nous visiterons successivement:

1. La **léproserie**, au niveau de ses soubassements conservés sous l'Hôtel des trois Tours.
2. La **chapelle**: entrée et nef, chœur, sacristies ancienne (trésor) et actuelle.
3. Le **cellier-grenier** du château.
4. La **cure**: rez-de-chaussée et étage.
5. Les autres éléments dispersés en divers lieux.

#### Blasonnement des armoiries conservées dans les bâtiments de l'ancienne léproserie de Bourguillon

##### 1      Léproserie

Aucune armoirie n'est conservée dans les caves voûtées du XV<sup>e</sup> siècle, sous l'hôtel des trois Tours, bâti en 1839.

- 2      **Chapelle**  
 2.1    Porte d'entrée: armes de la Confrérie du Scapulaire, instituée à Fribourg en 1604 par le pape Clément VIII: «au signe du Scapulaire ou *vestimentum salutis*»: emblème apportant protection à son porteur au moment de son trépas!
- 2.2    Chœur: deux clefs de voûte et un socle armorié sur le mur de l'abside, à gauche, datant de 1466.
- 2.2.1   Clef de voûte au-dessus de l'autel baroque: armes de l' État de Fribourg, présentées par un ange: coupé de sable et d'argent (fig. 2).
- 2.2.2   Clef de voûte au-dessus de l'autel de célébration: armes des familles Velga et Stör, posées en oblique sous un casque de face. A leur base, un motif floral (fig. 3): à dextre, Jacob Velga ou Felga, de Felge ou jante: d'argent à trois jantes de gueules. Les couleurs de cette armoirie avaient été inversées lors d'une précédente restauration. La famille Velga est éteinte depuis le XIV<sup>e</sup> siècle dans son dernier descendant Jean, dont la fille Aline épousa Pierre Duens, fils de Conrad, auquel elle apporta les biens de sa famille. Le mari Pierre Duens prit dès lors le nom et les armoiries des Velga. Les Velga étaient propriétaires de droits étendus en Singine. Ils avaient en particulier le droit de collation de la paroisse de Tavel, droit appartenant initialement à la famille de Hattenberg. Jean le céda à Jean Felga contre 28 livres de Lausanne, 2 mesures de froment et 12 d'avoine, par an. Selon acte du 24 mai 1377, puis du 16 juin 1424, les Felga le cédèrent à Wilhelm Huser, commandeur de Saint-Jean de Fribourg (1363–1399). Dès 1508, le clergé, puis Chapitre de Saint-Nicolas, prit possession de ce droit. Après 1858, l'évêque du diocèse put nommer le curé.  
 A senestre: Burkhard Stör, chapelain: de gueules à une barre d'argent chargée de trois pannes de vair. Il s'agit d'un prêtre originaire d'Alsace, «grand chasseur de bénéfices». Il fut recteur de Tavel en 1464 et curé de Bœsingen et Wünnewyl. Puis il devint prévôt d'Amsoldingen en 1468, administrateur temporel et spirituel de l'évêché de Lausanne, pour le cardinal Giulio della Rovere en 1472–1475; prieur de Lutry pendant peu de temps en 1474; chanoine de Lausanne en 1476; prieur de Villars-les-Moines en 1480; archidiacre de Köniz. En 1482, il chercha en vain à obtenir la charge de prieur de Payerne. Il fut doyen du Chapitre collégial de Berne en 1485 et, à plusieurs reprises, député de Berne à Rome. Il obtint pour sa ville une Bulle d'indulgence. Il fut également envoyé par Berne auprès de l'empereur. Il représenta le pape, avec Gentilis de Spolète, à la Diète de 1478. Il est mort en 1485 (fig. 3). Sa dalle funéraire, dans la collégiale de Berne porte: une barre chargée de trois pannes de vair (DHBS).
- 2.2.3   Socle armorié de l'abside. Ce socle présente une modénature analogue aux nervures du plafond. Sa table est taillée à quatre pans égaux, formant la moitié d'un octogone de 54 cm de diamètre. Sur son bord antérieur encadré de boudins enlacés, on distingue deux blasons avec des traces de polychromie:
- 2.2.3.1   à gauche on peut lire: de gueules à une marque d'argent formée d'un anneau au fer à loup, posé en fasce et à deux croix opposées posées en pal. Il pourrait s'agir, soit des armes du curé Pierre Renevey, bienfaiteur de la chapelle en 1459, soit du constructeur, Pierre Rono;
- 2.2.3.2   à droite: d'or à un soc de charrue d'azur posé en bande, qui est Techtermann. Des lettres d'armoiries, datant de 1507, confirment ces armes et attribuent la particule. Le porteur de ces armes est probablement Jean, époux de feu Marguerite de Reyff, grand sautier de la ville en 1473, banneret dès 1475 et qui, à ce titre, se trouve à Morat l'année suivante.
- 2.3      **Sacristie nouvelle**  
 2.3.1   Au plafond: une pyramide heraldique datée de 1659 (fig. 4), composée de:  
 2.3.1.1   État de Fribourg.  
 2.3.1.2   Hans Possart ou Bosshart, recteur de la léproserie, également donateur d'un petit vitrail de cabinet avec au sommet, une Adoration des Mages; au milieu, les armes de Hans Possart

- et de sa femme Anna Graf; en bas, une inscription en lettres gothiques: H. Hans Posshardt gewesner sieg... / F. Anna Graff sin Ehegmahl... La famille Possart est famille admise au Patriciat en 1627: coupé de sable et d'or, à deux globes de l'un en l'autre, chargés d'une croix du champ. Pour Anna Graff: d'azur à un chien rampant d'argent sur trois coupeaux de sinople, colleté de gueules et tenant dans sa dextre une hachette de boucher, d'argent. Victor Graff, boucher, est «secret» dès 1621.
- 2.3.1.3 Léproserie: d'azur à la cliquette d'or posée en pal.
- 2.4. Ancienne sacristie ou trésor
- Dans ce local aménagé avec des vitrines sont présentés des objets de culte en argent, dus à des orfèvres de Fribourg (liste de leurs poinçons chez de Vevey).
- Voici les objets portant les armoiries de leurs donateurs:
- 2.4.1 Ciboire: poinçon de Nicolas Raemy II; donateur: Jean-Joseph Gottrau, 1665, avec armes: de gueules au pal d'or chargé d'un cœur du premier, sommé d'une marque de maison de sable en forme de 4, la branche horizontale terminée en croisette.
- 2.4.2 Calice dit de Petermann de Faucigny, avoyer. Il est formé d'une coupe rapportée du butin de Morat et d'un pied, au poinçon de Jost Schaeffli, de 1514. Faucigny: d'azur à trois têtes barbues de carnation coiffées d'un chapeau ou bonnet à pointe de gueules et habillées de même, posées deux et une:
- 2.4.3 Calice au poinçon de Johann Conrad. Donateur n. Weck, 1657: de sable à une étoile d'or posée à dextre en chef entre deux bandes du même.
- 2.4.4 Plateau avec deux burettes, au poinçon de Jean Landerset. Donateurs: «D. H. Christoph Kleli, gubernator 1670; et D. Fran. Magninus capellanus.» Voir plus loin (cure) leurs armoiries.
- Objets de culte en bois:
- 2.4.5–6 Une paire de torchères: Abbaye des Tanneurs. Atelier de Reyff, fin du XVII<sup>e</sup> siècle: de gueules à deux couteaux d'argent emmanchés d'or posés en sautoir (fig. 5).
- 2.4.7 Un calvaire en bois noirci, de style Louis XIV avec appliques rocailles en argent; aux angles du socle: «trois trèfles», qui sont les meubles des armoiries des donateurs: n. von der Weid, et le millésime 1772.
- 2.4.8 Enfin une chasuble brodée Louis XIV avec un médaillon aux armes des donateurs, les familles Stutz et Lamberger (fig. 6). Adam Stutz, recteur de Bourguillon de 1628 à 1633: de gueules à une rose d'argent; n. Lamberger, son épouse: parti de gueules et d'argent à deux roses de l'un en l'autre, un mont de trois coupeaux de sinople en pointe. Ce sont les armes de la famille d'Arsent, éteinte au XVI<sup>e</sup> siècle.
- 3
- 3.1
- Cellier
- Il faisait partie du complexe de la léproserie, avant d'être acheté par Alfred d'Alt, propriétaire par alliance du château de Bourguillon: Protais d'Alt avait épousé Marie d'Odé, héritière du domaine. A ce jour, il appartient au comte Benoît de Diesbach.
- Cave. Sur la voûte, inscription sans armes: «Hans Offleter der Zit Pfleger des Gotshus 15 92.» Nous verrons que ces indications nous ont permis de compléter un ensemble héraldique en partie effacé, situé à l'étage de la cure, toujours propriété de la Bourgeoisie.
- Notons pour mémoire que les trois frères d'Alt obtinrent de l'empereur Léopold I<sup>er</sup> un diplôme avec augmentation d'armoiries le 3 avril 1687. En 1704, Jean-Jacques-Joseph d'Alt, seigneur de Prévondavaux (Tiefenthal), reçoit du même empereur le titre de baron d'Empire. Il est l'auteur de l'Histoire des Helvetiens, en dix volumes, imprimés par Henri-Ignace-Nicodème Haut, MDCCXXXIX à MDCCLIII, à Fribourg.
- 3.2
- Grenier. Au-dessus de la cave existe un local boisé sous un toit en appentis. A gauche, près de la porte d'entrée, se trouvent trois blasons peints à la sanguine, disposés en ligne. Ils sont en mauvais état, ce qui rend délicate une interprétation valable. En partant de l'encadrement de la porte, on peut deviner:



Fig. 2 Armes de l'État de Fribourg présentées par un ange, 1466, clef de voûte du chœur.



Fig. 3 Armes des familles Velga et Stœr, 1466, clef de voûte du chœur.



Fig. 4 Pyramide héraldique (État de Fribourg – Possart – Léproserie), 1659, plafond de la sacristie nouvelle.



Fig. 5 Armes de l'Abbaye des Tanneurs, fin du XVII<sup>e</sup> s., torchère, à l'ancienne sacristie (trésor).



Fig. 6 Armes des familles Stutz et Lamberger, 1772, chasuble, à l'ancienne sacristie (trésor).



Fig. 9 Pyramide héraldique (État de Fribourg – Magnin – Klely), 1668, chambre à coucher de la cure.

- 3.2.1 «Une monture de clepsydre accompagnée de deux, éventuellement de quatre croisettes.» Il pourrait s'agir de la famille patricienne de Chollet ou de la commune de Marly.
- 3.2.2 Au centre le blason porte: d'argent (selon le DHBS), à trois coupeaux (de gueules), chacun sommé d'une tige à une feuille de bouleau (de sinople). Ce serait celui de Hans Offleter qui, comme gouverneur de la «Bonne Maison» de Bourguillon, restaura et agrandit la cure et fit éllever aussi le cellier-grenier dont nous parlons: la cure est datée de 15[?]2 et le cellier de 1592. Notons en passant que dans l'église des Augustins, sur le deuxième pilier du côté sud, se trouve une peinture représentant une crucifixion à cinq personnages. Au pied de la croix, on voit les armes du peintre Hans Offleter et celles de son épouse Anna Alt. Au-dessous, dans un cartouche, on peut lire en caractères gothiques, comparables à ceux de notre cellier, le texte suivant: «O Herr durch dein bitter liden und/ sterben. Lass uns in keiner sindt ver/ derben. Hans Offleter und Anna Altt sin eg-mahell 1594.» De chaque côté, on peut voir les donateurs, très petits, agenouillés. Il s'agit, d'après Marcel Strub, de Hans Offleter le Jeune: ce qui nous permet également d'identifier le «Hans» de Bourguillon.
- 4
- 4.1 Cure
- Rez de chaussée: une date est visible, proche du cadre de la porte d'entrée, du côté est: 1592. Elle est identique à celle du cellier. Elle doit correspon-
- 4.2
- dre à la transformation de l'ancienne cure de 1489. Le décor polychrome des deux chambres sud ne comporte aucun élément héraldique.
- Étage: dans chaque pièce, au-dessus des portes d'entrée, on peut voir des témoins héraldiques signant les restaurations successives. On y a indiqué les noms des gouverneurs et des chapelains avec leurs armoiries ainsi que la date précise des travaux.
- 4.2.1 Salon ou pehlyo: composition héraldique à trois couches (fig. 7).
- 4.2.1.1 Couche 1 (la plus ancienne): il n'en reste qu'une date, avec des fragments de cadre à double filet, soit 1[?]92. Nous l'avons déjà complétée en 1592, comme à l'entrée du rez-de-chaussée et à la voûte du cellier. La composition héraldique n'est plus lisible, mais on peut admettre par similitude: à dextre, Henri Comte, chapelain de 1586 à 1600, actuellement d'argent à la grue de sable adextrée d'une croix de gueules, ou Wilhelm Taverney, curé de Tavel en 1589: parti d'or et de sable à une étoile en chef et un fusil de la toison d'or en pointe, le tout de l'un à l'autre; à senestre: armes du Pflaeger Hans Offleter.
- 4.2.1.2 Par dessus ces traces ténues, on peut lire sans peine la couche II. Elle comporte deux écus entourés de deux phylactères portant des inscriptions. Partie supérieure: MAL[I]S NON CEDIMUS ULLIS (nous ne céderons à aucun mal ou tentation). Partie inférieure: D; CL; MA; à dextre et H. F; R; à senestre. Au centre, deux blasons peints:

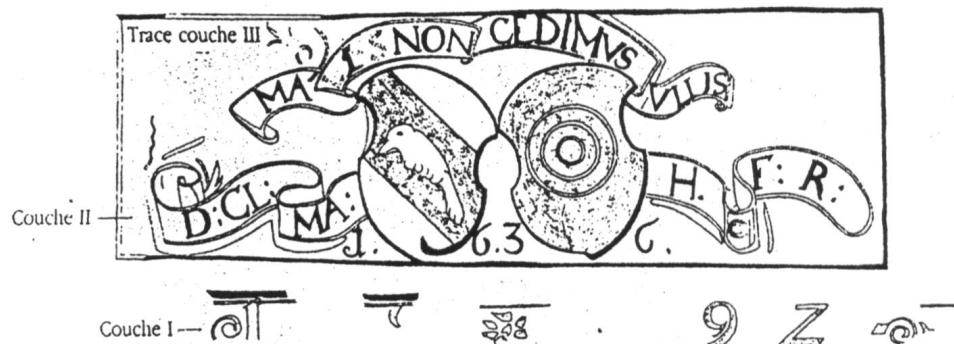
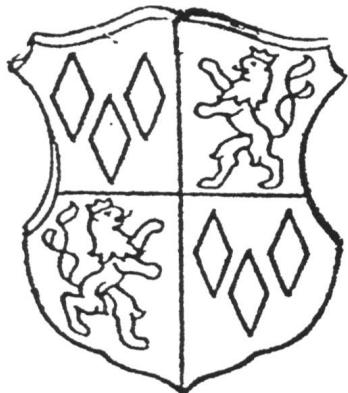


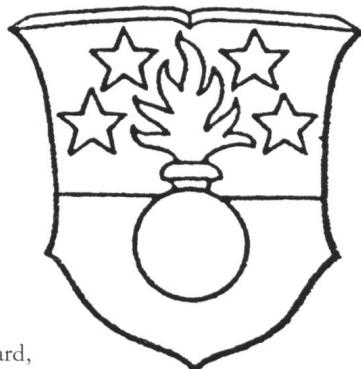
Fig. 7 Décors héraldiques successifs au-dessus du linteau du salon de la cure: 15[9]2 (date seule conservée); 1636: armes Magnin et Reyff; date inconnue (restes infimes).



J. de BOCCARD  
rector

RENOV.

1992



Cl. SCHORDERET  
gubern.

Fig. 8  
Armes de l'abbé Jacques de Boccard,  
recteur, et de Claude Schorderet,  
syndic de Fribourg,  
1992, bibliothèque de la cure.

premier blason lié au début de l'inscription inférieure: Dom Claude Magnin (ou François Magnin d'Hauteville, selon Deillon?): d'argent à une bande de gueules au corbeau de sable, qui est de Corbières inversé (?). On sait que Hauteville était la paroisse dont dépendait Corbières avant sa séparation, en 1633. Le chapelain aurait-il repris en les modifiant les armes du bailliage voisin? La suite de l'inscription se résout en «Herr Franz Reyff, gubernator», avec les armes anciennes de la famille: de gueules à trois vires d'or.

4.2.1.3 La troisième couche laisse tout au plus deviner une ramure de cerf, reste d'un cimier au-dessus des armes du chapelain Magnin.

4.2.2 Bibliothèque: une composition moderne relate la dernière restauration de 1992 (fig. 8).

4.2.2.1 A dextre, les armoiries du prêtre, recteur en poste, l'abbé Jacques de Boccard: écartelé au 1 et 4 d'azur à trois fusées d'or (augmentation d'armoiries par Ferdinand III) et au 2 et 3 de sable au lion d'or couronné.

4.2.2.2 A senestre, les armoiries du syndic de la ville, Claude Schorderet: coupé d'azur et de gueules à la grenade enflammée de sable brochant en cœur et accompagnée en chef de quatre étoiles d'argent. Date: 1992.

4.2.3 Chambre à coucher: composition retrouvée en bon état sous une couche de plâtre recouverte de papiers peints. Le tout est bordé d'un cadre noir et comprend un texte en caractères gothiques et romains, entourant une pyramide heraldique (fig. 9).

- 4.2.3.1 Au sommet, État de Fribourg.
- 4.2.3.2 À la base, deux armoiries, au centre de la date de 16 68. Voici le texte: «Frantz Mag / nin der Zidt Caplan Auff Bürglen» avec armoiries posées en oblique après les chiffres 16: Coupé de sable à deux étoiles d'argent à cinq rais et barré de gueules et d'or, qui est Magnin.
- 4.2.3.3 En suivant, on lit: «Frantz Cristoffell Klelÿ der Zidt» puis en caractères romains majuscules: «PFLAEGER DES GOTSHVS». La seconde armoire est: coupé d'or à un trèfle de simple et bandé du premier et de gueules de 6 pièces. Ce Klely était fondeur de cloches et de canons. La famille, aujourd'hui éteinte, fut reçue dans le Patriciat, le 23 août 1651.

5  
5.1

### Objets héraldiques déplacés

Tableau de la Vierge de Bourguillon Enseigne d'auberge à double face. Elle fut longtemps suspendue à l'arc du chœur. La Madone portant son fils sur son bras gauche est encadrée des écus de Fribourg et de Berne, d'un côté, et de l'autre, des mêmes écus inversés. On l'a toujours crue miraculée. Lors de la dernière restauration, aucune trace de suie ou de brûlure n'a pu être décelée! Le tableau est probablement l'œuvre des deux sœurs Richard de Fribourg. Elles ont œuvré entre 1670 et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle avec un frère peintre aussi! L'enseigne se trouve aujourd'hui à l'Aigle noir, dans la maison bourgeoisiale de Fribourg. L'histoire de ce tableau, très longtemps vénéré, a été décrite dans un ouvrage ancien. Cette

- image miraculeuse était au moment de la Réforme une marque d'auberge, en territoire bernois, probablement dans la région du Guggisberg ou au passage de la Singine près de Grasbourg. Voici le texte original tiré de: Historisch-Theologisch Grundriss, Caspar Lang, Einsiedeln, 1692 1<sup>er</sup> T., p. 97/ *Von dem loblichen Land und Ort Freyburg*: «... in der Ebne aber von der Statt seyend auffgerichtet steinerne Säulen mit schönen Taflen aller 15 Gehenmnussen dess h. Rosenkrantzes / welcher auff dem Weeg von denen dabin wallfartenden gemeiklich gebettet wird. Son hanget (zum 9 = Bürglen). In mitten dieser Kirch ein gemahlt MARIAE Bildnuss / auf welcher zu beyden orten / die Wappen der Statt Bern und Freyburg zu sehen / dann ist diese Tafel / wie gesagt / vor einem Wirzhaus im Berner-gebiet ein Schilt / 10 bey Enderung der Religion herab gesturzt und in ein Feurgeworffen / von dem Feur aber anderst nit verletzt / als mit etwas Rauchs verdunkelt / und aber von einem ohngefähr gegenwertien Röm. catholischen auss dem Feur geommen und in diese Kirch / alwo sie von de wahren Catholichen Freyburgeren nur desto mehr verehret wird / über tragen worden....».
- 5.2 Clef de voûte (MAHF n° 7255) en molasse, ayant la forme d'un disque et provenant de la nef de 1466. Semble à celles du chœur, en place, elle porte un élégant *noli me tangere* sculpté en léger relief.
- 5.3 Une section de colonnette pourvue d'un chapiteau doré de deux feuilles (MAHF n° 7268).
- 5.4 Les vitraux de la fenêtre du chœur, trésor inestimable, se trouvent au Musée historique de Bâle. Ce déplacement au bord du Rhin est dû à un «enlèvement intempestif» par la main trop avide d'un responsable de la gestion de Bourguillon, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le verrier qui créa les deux vitraux est probablement Michel Glaser, de Bâle, élève du peintre Conrad Witz. L'espoir de revoir ces vitraux à Bourguillon est très improbable; le musée de Bâle en avait fait l'acquisition en toute légalité!

## Conclusion

On peut constater, après ce parcours héraldique, que le complexe religieux de Bourguillon possède un grand nombre de pièces de très bonne qualité, en majorité exécutées par des artistes fribourgeois. Parmi elles, nous avons découvert de nombreuses manifestations de l'art héraldique en terre de Fribourg. Ces témoins des siècles passés permettent de mieux connaître la vie et les connaissances artistiques de la population de la ville, en particulier de la classe dirigeante. Nous comprenons mieux également le *cursus honorum* pratiqué sous l'Ancien Régime. Les mêmes familles gouvernementales, *regimentsfähig* ou patriciennes, occupaient la quasi totalité des honneurs et des charges. La modeste charge de recteur laïque de la léproserie de Bourguillon devait certes représenter une fonction secondaire, mais elle était un premier pas sur les marches du pouvoir. Ceci pouvait être également un complément bienvenu à d'autres fonctions plus lucratives. Le rôle de recteur était bien contrôlé par Leurs Excellences, promues entre elles à la tête du canton et République de Fribourg! Si l'on tient compte encore du rôle dominant des autorités laïques dans les affaires religieuses, on saisit encore mieux l'importance d'un établissement où la fonction caritative s'est effacée devant l'importance cultuelle du lieu.

## Bibliographie

- Jean Dubas, La léproserie et les chapelles de Bourguillon, Edition le Cassetin, Fribourg 1982.  
 Restauration de la cure de Bourguillon, Bourgeoisie, Fribourg 1992.
- Jean Dubas, Le cellier-grenier de l'ancienne léproserie de Bourguillon, 1997
- DHBS = Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, Neuchâtel 1921.
- Hubert de Vevey, Armorial du canton de Fribourg, Slatkine reprint, Genève 1978.
- François J. Rappart, Heraldica Helvetica, 2 vol., Genève 1993.
- François-Pierre de Vevey, Manuel des orfèvres de Suisse romande, Office du livre, Fribourg 1985.

## Crédit photographique

Jean Mülhauser, photographe, Fribourg.

La SSH remercie l'auteur pour la planche en couleurs.

*Adresse de l'auteur:* Dr Jean Dubas  
 17, rte du Fort St. Jacques  
 CH - 1700 Fribourg